

FEMININES

☎ 04.72.15.30.46 – lundi 14 H. à 18 H.

Réunion du mercredi 20 juin 2018

Présente(s) : Mmes Abtisse HARIZA, Annick JOUVE et Nicole CONSTANCIAS.
MM. Anthony ARCHIMBAUD et Yves BEGON.

COURRIERS RECUS

- * Mail de l'U.S. Mozac déclarant son non-engagement en R2 la saison prochaine. Pris note.
- * Courriel de l'E.S. Saint Christo/Marcenod Football pour solliciter une dérogation afin d'évoluer la saison prochaine en Ligue. Lettre lue et transmise au Conseil de Ligue.
- * Mail de l'A.S. Domératoise informant que l'équipe féminine évoluera dès la saison prochaine sous le nom du club et non en entente. Lettre lue.

CHAMPIONNAT R1 F

Le championnat R1 F comprendra cette saison 2 poules géographiques de 10 équipes chacune regroupant les équipes des deux ex-ligues.

Prenant en considération les classements établis à la fin de 2017-2018 et regrettant d'une part l'élimination du Clermont Foot 63 et de l'OL. Valence, au 1^{er} tour de la phase d'accession nationale puis d'autre part le non maintien en D2 du F.C. Aurillac Arpajon Cantal Auvergne, la Commission arrête la composition des deux poules constituant la R1 F.

Poule A

**F.C. AURILLAC-ARPAJON CANTAL AUVERGNE
CLERMONT 63 FOOT
LE PUY FOOT 43 AUVERGNE
CEBAZAT SPORTS
YZEURE ALLIER AUVERGNE (2)
Esp. CEYRAT
OI. ST JULIEN CHAPTEUIL
A.C. AUZON AZERAT
S.C. BILLON
F.C. MIREFLEURS**

Poule B

LYON OLYMPIQUE RHONE (2)

GRENOBLE FOOT 38

OI. VALENCE

F.C. CHERAN

A.S. SAINT ETIENNE (2)

SAINT ROMAIN LA SANNE

F.C. SAINT ETIENNE

CHAZAY AZERGUES

A.S. SAINT MARTIN EN HAUT

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01

Sous réserves de procédures en cours et d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la ligue des modifications.

CHAMPIONNAT R2 F

Suite à la défection de plusieurs équipes, la commission dresse un état des clubs engagés.

La composition définitive des poules pour la 1^{ère} phase du championnat R2 F sera ainsi arrêtée ultérieurement.

ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE

Les clubs peuvent dès à présent s'inscrire en coupe de France Féminine pour la saison 2018/2019 sur Footclubs. Soyez nombreux à le faire avant le 15 août afin d'avoir un maximum de qualifiés au 1^{er} tour fédéral (à partir de cette année, le maximum de clubs qualifiés est passé à 8 équipes). Les inscriptions seront toujours possible après cette date jusqu'à début septembre, la date limite vous sera précisée ultérieurement. Frais d'inscription 26 euros.

Merci aux districts de relayer l'information sur leur site internet et sur leur PV des commissions féminines.

Pour rappel, les clubs de R 1 F et R 2 F ont obligation de participer à la coupe de France féminine. Pour les R 1 F, cela est spécifié dans l'Art. 4 du règlement de l'épreuve.

Les Responsables du Football Féminin,

Abtisse HARIZA et Annick JOUVE